

# FORUM CANTONAL

ANDUZE, 19 Novembre 2009

## Compte rendu

*A la tribune : Geneviève Blanc, conseillère générale ; Clémence Aldebert qui préside la réunion et anime le débat ; Jocelyne Peytavin, Adjointe au Maire d'Anduze ; Alain Beaud, Président de la 2C2A ; Dominique Sénécal, co-animateur de débat. Une centaine de personnes ont participé à ce premier forum cantonal.*

Mme Peytavin, adjointe au Maire d'Anduze, qui lui-même s'est excusé de ne pouvoir être présent, introduit la réunion par un mot de bienvenue.

Geneviève Blanc remercie la mairie ainsi que l'équipe qui l'accompagne sur ce forum et l'association « Partageons la route », intervenant de la soirée. Le forum a un double objectif, celui d'informer du déroulement de son mandat électoral de conseillère générale et celui de débattre d'un thème qui touche à notre quotidien et relève de politiques publiques, en l'occurrence les déplacements doux.

### **1<sup>ère</sup> partie : compte rendu de l'activité de la Conseillère général**

Le mandat s'inscrit dans un contexte global : difficultés face à la réforme des collectivités en cours , difficultés budgétaires qui existaient déjà pour le conseil général et qui vont s'accroître . Exemple de l'allocation RMI dont le montant à verser augmente chaque année pour le Conseil Général, mais que l'Etat n'a jamais réévalué. Malgré tout, il reste encore des choix budgétaires à faire et Geneviève Blanc indique qu'elle exprime et maintient ses positions notamment en matière de ruralité, de politique culturelle et associative ... et regrette certains des arbitrages en vue au budget 2010.

Enfin, au niveau de son accueil au CG 30, elle précise qu'un secrétariat se met en place peu à peu mais qu'elle ne bénéficie pas d'une collaboration à proprement parler pour préparer les dossiers, travailler en amont, être vigilant sur tout. Par contre, elle bénéficie d'une réelle collaboration avec Christophe Cavard qui facilite son intégration rapide au sein du CG, de par son antériorité et les relais qu'il a créé avec l'ensemble des services.

- Chaque mois, la conseillère générale assiste au travail en commissions qui examinent les dossiers préparés par les services techniques :
  - Accès à Culture, sports, éducation
  - Aménagement durable du territoire et cadre de vie
  - Inclusion et Développement social (action sociale hors personnes âgées et handicapées)Ces commissions thématiques précèdent la Commission permanente qui vote les dossiers présentés par les présidents des commissions.
- Geneviève Blanc effectue une permanence mensuelle dans chaque commune du canton: 8 RDV réguliers qui permettent de rencontrer les habitants et les élus. Ils donnent lieu à des suites diverses : interventions, écrites ou non, auprès de services, réunions, mise en relation avec des services locaux... Vingt huit personnes ont été rencontrées depuis Septembre. Les sujets abordés relèvent de questions sociales (10 personnes), de questions liées au cadre de vie, environnement, logement, routes, sécurité (11 personnes), de la participation sociale au travers d'associations, de projets divers (7 personnes).
- Chaque semaine, Geneviève Blanc est présente 2 ou 3 jours au Conseil Général à Nîmes. Le reste du temps, sur le canton ou dans les différentes instances départementales dans lesquelles elle est amenée à siéger : le SMAGE syndicat mixte aménagement et gestion équilibrée des Gardons ; la CLE commission locale de l'eau et le Comité de rivières ; la Commission foncière espaces naturels sensibles bassin versant des Gardons et les Commissions communales d'aménagement foncier ; la MDPH maison départementale personnes handicapées ; les Maisons de retraite, Lasalle et Pontails ; le Centre sportif de Méjannes le Clap ; le Syndicat mixte de transports du bassin d'Alès. Et pour le canton : Le conseil d'administration du collège d'Anduze ; la Participation à différentes réunions d'associations, de comités de pilotage, d'Assemblées générales ; la Participation au projet agricole Grappe 3 avec Christian Vigne ; le travail en lien avec les élus locaux notamment la Communauté de Communes autour d'Anduze ; le suivi de la vie culturelle locale ; les représentations aux différentes inaugurations, vernissages,...

- Un choix de gestion de son mandat : L'arrêt de son travail de salariée lui permet d'assister à un maximum de ces travaux et de le faire en lien avec le terrain, dans une démarche de concertation, ce qui prend du temps. Le conseiller général a dès lors une position d'intermédiaire : l'objectif est de faire du lien au lieu de conserver l'information ; diffuser, discuter, échanger pour résoudre, avancer collectivement. Et bien sûr de défendre les intérêts locaux, liés aux problématiques rurales notamment (transports, culture,...). Le forum cantonal s'inscrit bien dans cette conception et cette mise en œuvre du mandat de conseillère générale.

## **2<sup>ème</sup> partie : présentation des objectifs du Forum Cantonal**

La démocratie se construit et s'expérimente. L'organisation de la démocratie locale doit permettre aux citoyens de prendre part à la vie politique en dehors des périodes électorales. Les forums cantonaux faisaient partie des propositions de campagne comme un moyen de mettre en place la concertation, et au de là de mobiliser l'expertise citoyenne. Les citoyens, les associations, les différents acteurs sont une ressource pour notre canton avec qui les élus, « qui ne sont pas bons en tout », doivent travailler.

A ces forums, la conseillère générale invite la population, les représentants d'associations, les élus, les acteurs économiques pour informer et débattre sur des sujets touchant à la vie locale et départementale tels que l'intercommunalité, la viticulture, la vie associative, les déplacements...

Cette démarche est en convergence avec celle du CG 30 qui a entrepris avec un groupe de citoyens d'élaborer une charte de la Concertation. Celle-ci est sensée donner un cadre à l'intervention du CG lorsqu'il attribue des financements et un cadre de fonctionnement dans la mise en œuvre de ses politiques départementales, le tout étant chapeauté par « Gard Durable ». Les forums sont un des outils de cette concertation.

- Les permanences en font partie
- Il peut y avoir des groupes de travail qui se situent en amont ou en aval de ces forums
- d'autres outils qui seraient proposés
- Les communications par mails peuvent être utiles également

## **3<sup>ème</sup> partie : Introduction du thème retenu : les déplacements doux**

Les déplacements doux pourraient se définir comme la recherche de modes de déplacements alternatifs au « tout voiture » individuel.

Le choix du thème est issu des préoccupations individuelles relevant du quotidien:

- repérées lors des permanences 40 % des rencontres relèvent du cadre de vie, déplacements, du danger des voitures qui roulent trop vite...
- faisant écho à une problématique plus large à savoir : « comment on se déplace et pourquoi on se déplace » sur un territoire ?
- les déplacements font partie des thèmes qui nous sont chers parce qu'ils comportent de nombreux enjeux en terme d'écologie
- des projets sont « dans l'air » qui concernent le canton: qui dit « projet » dit débat possible afin qu'ils correspondent au mieux aux besoins. Les délais pour faire aboutir les projets sont longs, et encore plus pour des projets touchant à l'aménagement du territoire comme les voies de communication.
- en complément du schéma routier, le Conseil général a élaboré un schéma départemental des aménagements cyclables qui correspond à une première volonté de développer des déplacements cyclables et piétonniers, bref les circulations douces. Cette politique d'aménagement se développera si les élus locaux s'en saisissent et si les citoyens poussent à la roue.

Si les circulations douces ne se limitent pas au vélo, une large part y est faite lors de ce forum avec la présence de l'association « Partageons la route » qui s'est donné pour tâche « la promotion de tous les usages du vélo en Cévennes », en partenariat avec tous les décideurs afin d'améliorer l'existant. Cette association compte quelque 800 adhérents dans le Gard, regroupés en 13 ou 14 clubs.

André Buisson, président de l'association, explique que « Partageons la route en Cévennes » est une association récente, créée en 2008 qui veut s'intéresser à tous les usagers de la route, notamment pour les déplacements domicile-travail, avec une idée-force : « le vélo, c'est bon pour la santé, le porte-monnaie...et la planète ». Mr Buisson présente des idées simples à mettre en place pour légitimer la présence de vélos sur les routes, dans l'objectif de co-habiter et co-circuler :

- une bande cyclable qui est un partage de la chaussée en zone rurale,
- une sur largeur ou accotement en zone périurbaine,
- une véritable piste cyclable, beaucoup plus compliquée (nécessitant une réserve foncière) et onéreuse à réaliser

- une voie verte, voie dédiée à l'ensemble des déplacements non motorisés.

Une statistique indique que 68% des Français estiment que le déplacement à vélo représente un risque élevé. Chiffre à rapprocher de celui-ci : 1 salarié sur 3 se déplace pour un trajet domicile-travail de 2 à 5 km. Enfin, il y a un intérêt d'attractivité à développer le concept de tourisme à vélo.

Geneviève Blanc évoque alors des projets touchant le canton.

La voie ferrée ayant été déclassée du Mas des Gardies à Anduze voici quelques jours, deux projets pourraient se concrétiser sur cette emprise :

- voie verte de Ribaute les Tavernes à Anduze
- vélo-rail sur ce même tronçon, projet privé de Lézan ou Atuech à Anduze

D'autres projets voient peu à peu le jour :

- Une cyclo-boucle sur St Jean du Gard-Mialet- St Paul la Coste- Générargues
- Les sentiers de randonnée
- Le co-voiturage qui se met en place peu à peu.

## 4<sup>ème</sup> partie : Débat co-animé par Clémence Aldebert et Dominique Sénécal

### Voie verte, vélorail et rail

Concernant le cyclo-rail un participant indique que l'emprise existante correspond à celle d'une seule voie ferrée. Il n'y a donc pas de place pour deux utilisations simultanées. Plusieurs argumentaires privilégient la voie verte par rapport au vélo-rail : le canton n'est pas une zone urbaine, le problème est plus celui des déplacements quotidiens pour le travail que le loisir. De plus, le pont de la Madeleine a été détruit récemment. En effet, les camions s'y accrochaient, et suite à un dernier accident, après question posée à la SNCF, la DGAIF (anciennement DDE) a décidé de l'enlever.

D'un autre côté, il ressort qu'une voie verte c'est intéressant mais onéreux, qu'il faut diversifier les solutions, par exemple en aménageant les routes par des accotements, et autres systèmes permettant de « partager la route ».

Est abordée ensuite la politique SNCF de désinvestissement et de cessions. Dans ce cadre, céder les emprises pour créer des voies vertes semble apparemment une bonne idée, mais pourrait créer des situations difficilement réversibles si était envisagé à l'avenir un nouvel essor du chemin de fer, chose que l'avenir nous imposera peut-être.

Allant dans ce sens, un participant souligne tout d'abord l'état de la ligne Alès-Bessèges. Au-delà des discussions actuelles pour sa mise en sécurité, se pose le problème d'une extension possible de type train-tram. Cette ligne pourrait être prolongée vers le lycée Prévert, où les conditions de sécurité des élèves le long de la nationale sont désastreuses, et au-delà vers Ribaute, Anduze et St Jean du Gard. Il faudrait coupler avec des stations de vélos aux arrêts de tram, et une voie verte du lycée au Gardon. Or à l'heure actuelle, dit-il, on dépense tout l'argent pour la seule voie de déviation automobile de St Christol, au mépris des bilans carbone.

Dominique Herman estime qu'il y a lieu d'avoir un débat global sur le transport ferroviaire, et sur les investissements consacrés respectivement au réseau local et la ligne Grande Vitesse, autant au niveau des investissements consacrés au maintien des lignes (état catastrophique sur Alès-Bessèges) qu'à un cadencement plus important des TER, permis par la création du viaduc de Nîmes.

Une usagère du train évoque les horaires de TER, qui ne disposent pas de rotations suffisantes. Venant d'Anduze, elle n'a le choix qu'entre 5H15 et 6H15 le matin !

### Piétons et vélos

La sécurité n'est pas assurée pour les enfants qui vont au Collège en deux roues, de même pour les piétons qui veulent descendre du Poulverel au centre d'Anduze.

Il n'existe pas, dans notre secteur, d'initiatives « pedibus » ou « carapate » (ramassage scolaire à pied, accompagné d'un adulte) pour les petits trajets domicile-école, alors qu'elles sont d'un grand intérêt. Il serait bon d'en faire l'expérience.

Il ressort qu'il faudrait octroyer beaucoup plus de place aux piétons et aux vélos, notamment dans Anduze. Une habitante évoque même le contournement de la ville.

Christian Vigne fait état d'une inquiétude réelle sur les dangers pour piétons et cyclistes, l'été plus particulièrement. Il faudrait les séparer du trafic en prenant les voies ferrées, les abords du Gardon, et les drailles encore disponibles.

Sur Anduze les chemins annexés par des propriétaires, parce que non utilisés, pourraient être rouverts, ce qui

permettrait de créer des itinéraires piétons ou cyclistes.

D'ailleurs, drailles, sentiers et autres chemins seraient à incorporer dans le projet de territoire à l'étude au niveau de la Communauté des communes, ce qui ne doit pas nous faire oublier que c'est aussi pour aller travailler qu'il faut trouver des solutions.

Un participant estime qu'il y aurait lieu de se poser plus fondamentalement le problème de la relocalisation de l'emploi.

Le vice-président de l'Association « Partageons la route en Cévennes » rappelle que la boucle cyclo-découverte s'inscrit dans le schéma départemental des aménagements cyclables 2006/2009 du Département. Ce schéma concentre une série de règles, de définitions et projets, il fédère le niveau départemental mais il s'articule aussi avec les niveaux régional, national, voire européen. D'après l'association, ce qui va se développer dans les villes, ce sont les vélos électriques.

Une personne met en avant l'aspect écologique global : il faut sortir du tout-automobile, mais le vélo électrique n'est pas la solution, car il faut aussi sortir du tout-nucléaire. Il évoque le développement des vélos avec panneaux solaires.

### **Transports en commun**

Alain Beaud pose le problème des transports en commun, avec l'exemple des 12 enfants du hameau des Puechs que les parents doivent amener tous les matins à plusieurs kms pour prendre le bus alors qu'ils devraient bénéficier d'un transport collectif. Il évoque l'existence de taxis collectifs.

Geneviève Blanc, interrogée là-dessus, évoque les problèmes posés par le réseau de transports départementaux Edgard. Problèmes que les services du CG résolvent au fur et à mesure. Une gestion en SCIC aurait été préférable à celle de Véolia.

### **Covoiturage**

Le covoiturage existe sur Anduze. On peut s'informer et s'inscrire au lieu ressources Ricochets. Cette initiative concerne les habitants d'Anduze pour le moment et serait à étendre à toute la 2C2A, voire le canton.

### **Pour poursuivre...**

Geneviève Blanc estime que globalement dans notre région, il y a besoin d'inverser la vapeur, pour tout nouveau projet routier. Il ressort que dans tous les dossiers d'aménagement, il faudrait faire preuve d'une vision transversale et dégager une problématique globale -piétons, poussettes voitures, handicapés, tourisme...

Le président de la Communauté des Communes partage l'idée qu'il faut effectivement beaucoup plus discuter avant de réaliser les projets.

L'association « Partageons la route » insiste sur le fait que surtout « on commence par ce qu'on peut faire ».

### **En Conclusion**

Geneviève Blanc se « réjouit que la plupart des communes du canton aient participé à ce forum en étant représentées par leurs élus ». Il faut effectivement commencer à faire ce qu'on peut faire, et le projet de territoire auquel le Président de la communauté invite la population à participer est une bonne opportunité pour établir une cohérence locale, sans oublier bien sûr les communes de Bagard et Boisset et Gaujac, membres d'une autre intercommunalité.

Rendez vous est donné pour le prochain forum.